



Charges annexes sur loyer

Par **jipe59**, le 17/01/2014 à 11:37

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il existe une loi réglementant les charges annexes sur le montant du loyer et si oui quel en est le coefficient. Ces charges annexes correspondent à quoi ?. Par ailleurs un bailleur peut il louer une chambre et comme celle ci ne fais pas 9m² transformer cette pièce en location de garage alors qu'une personne y dort et qu'il possède à coté un studio à coté et qu'il perçoit une APL pour es 2 logements.

Merci pour vote réponse

Par **Lag0**, le 17/01/2014 à 19:48

Bonjour,

Qu'appellez-vous "les charges annexes sur le montant du loyer" ?

Par **jipe59**, le 18/01/2014 à 12:19

Bonjour, J'ai de noté sur ma fiche de loyer:

loyer appartement, ordures ménagères, chauffe eau électrique, charges annexes, gaz, électricité, eau. Ces les charges qui apparaissent et pour lesquelles il y a un réajustement en fin d'année

Merci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **18/01/2014** à **20:01**

D'accord, donc ce sont les charges récupérables.

C'est le décret 87-713 qui fixe les charges récupérables, vous le trouverez sur ce lien :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=6E2614BC729F301E9CE6BF4A234128AB.tpdj>